



YACHT CLUB INTERNATIONAL DE PORT GRIMAUD

Place de l'Église - BP 32

83310 PORT GRIMAUD

Tél. /Fax : 04.94.56.54.44

E-mail : contact@yci-port-grimaud.com

web : www.Yci-port-grimaud.com

AVIS DE COURSE

Le 28 au 29 août 2010

Le Yacht Club organise en collaboration avec
la Mairie de Grimaud, Port Grimaud 1, 2 et 3 et leurs commerçants

Le 13ème TROPHEE PORT GRIMAUD - CITE LACUSTRE

deux jours de fêtes, courses de voiliers,
un concours de boules et une Soirée de Gala Tzigane.

Vendredi 27 août

De 18h00 à 21h00 : Enregistrement des bateaux et remise des instructions de course au Yacht Club. Frais d'inscription : 40 € par voilier = ou < 9m

60 € par voilier > 9m < 12m

80 € par voilier = ou > 12m

Invitation du Skipper à la soirée de gala

Samedi 28 août

10h00 : Mise à disposition en mer pour le départ de la première régata (1 à 3 courses)

18h00 : Fermeture de la ligne

19h00 : Concours de boules (les résultats seront pris en compte pour l'attribution du Trophée)

20h00 : Place de l'Église, dîner de gala préparé par Michel Miquel et ambiance Tzigane

(Tickets équipiers & participants - 35€. Limité à 200)

Dimanche 29 août

11h00 : Mise à disposition en mer pour le départ de la première régata (1 ou 2 courses)

18h00 : Fermeture de la ligne

19h00 : Remise des prix suivis d'un apéritif au Yacht Club

REGLEMENT

Les règles de l'ISAF (RCV 2009-2010)

L'avis de course

Les instructions générales 2009/10

Les prescriptions de la FFV

(Licence obligatoire pour tous les ressortissants ou résidents français embarqués -

vente sur place)

CLASSES ADMISES

HN Flammes à confirmer

IRC Flamme Noire

La liste des concurrents avec la flamme correspondant à leur classe sera affichée lors de la clôture des inscriptions.

CLASSEMENTS

L'épreuve sera validée après la première course courue.

Les résultats seront calculés selon le système de points à minima. A partir de 4 courses courues, 1 course sera retirée.

DROIT DE PORT

Les voiliers qui auront besoin d'une place au port entre le 27 et 30 août,

doivent la réserver avant le 04 août 2010 : elles seront attribuées, dans la mesure du possible, seulement aux bateaux extérieurs du Golfe de St. Tropez.

REMISE DES PRIX

Coupe de la Ville de Grimaud remise par un représentant du Conseil Municipal de la Ville de Grimaud

Le Trophée Port Grimaud - Cité Lacustre sera attribué au bateau classé premier de toutes Epreuves

PRE INSCRIPTIONS

Les pré inscriptions seront à retourner au Yacht Club avant le 04 août 2010.

PRE INSCRIPTION - Je désire participer au Trophée Port Grimaud - Cité Lacustre 2010.

Nom du bateau.....

Type de bateau.....

J'ai besoin d'une place au port pour les nuits du

Longueur.....x Largeur.....x Tirant d'eau.....

Frais d'inscription :..... =

Nombre de tickets Gala :.....x 35€00..... =

Total :..... =

Nom du Skipper.....Signature